



Projet de modification au règlement de zonage 304, rue Beaucage

Demande d'opinion et consultation publique

14 mars 2023

Objectif de l'activité

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

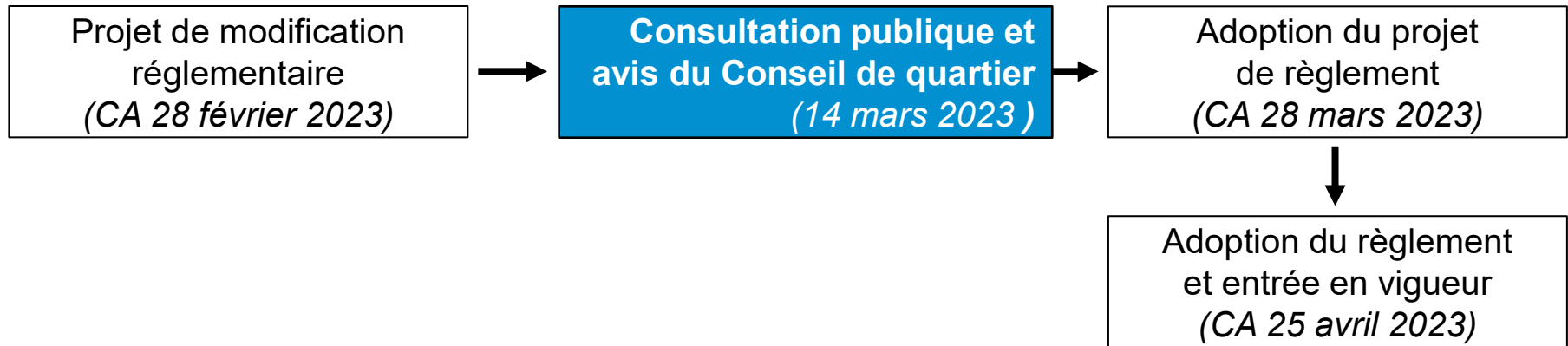
- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires



Projet : localisation et contexte

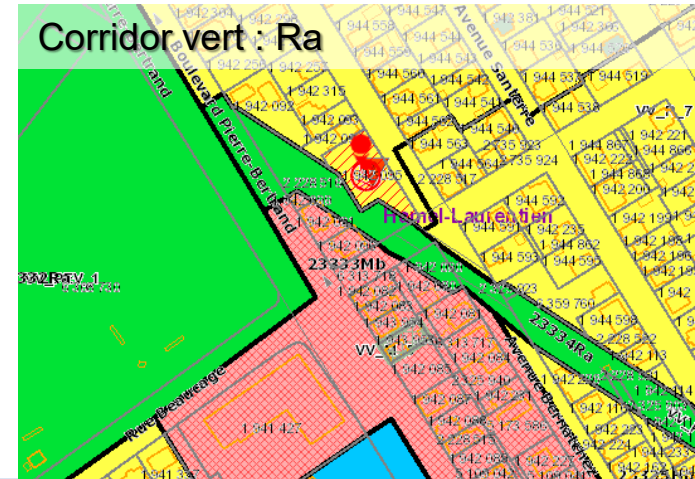
Localisation

- Quartier de Vanier
- Terrain localisé au coin de la rue Beaucage et de l'avenue Bernatchez
 - Autrefois occupé par un garage d'entretien mécanique
 - Contaminé



Contexte

- Espace vert et de détente projeté (PPU)
 - Voisin d'un corridor vert prévu au PPU → emprise d'adduction des conduites d'eau potable
- Plan et travaux de réhabilitation du site contaminé (automne 2022)
 - Niveau de décontamination pour un parc sans jeux (conformément à la vision pour ce site)
- Critères du ministère de l'Environnement en lien avec le zonage
 - Situé dans une zone résidentielle autorisant déjà l'usage R1 Parc, en plus de l'usage Résidentiel.
 - Vocation exclusive de parc requise



Modifications réglementaires

Modifications réglementaires

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23304Hb, R.C.A.2V.Q. 344

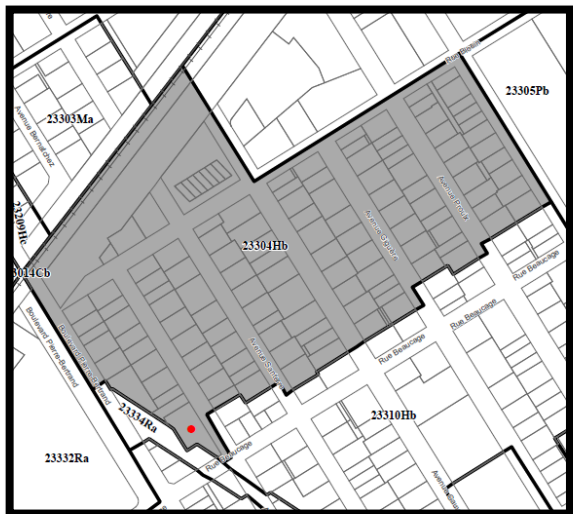
- Règlement de zonage.
- Contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Modifications réglementaires

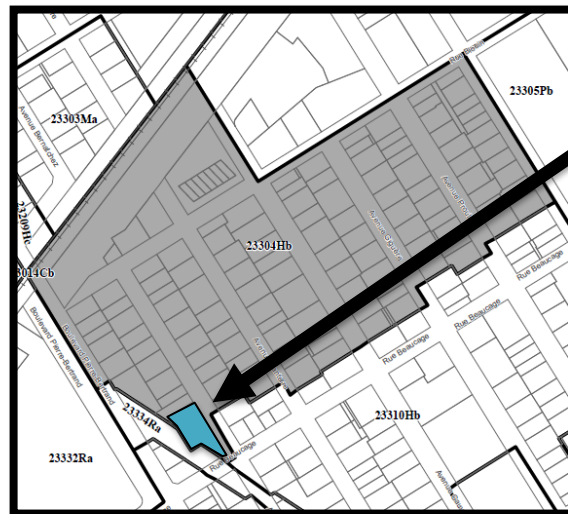
Nouvelle zone

- Création d'une nouvelle zone 23337Ra à même une partie de la zone 23304Hb.

Zone existante 23304Hb



Zone proposée 23337Ra



Zone
proposée

Modifications réglementaires



Usages autorisés

Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
<ul style="list-style-type: none">• H1 Logement• Garderie• R1 Parc	<ul style="list-style-type: none">• R1 Parc

Prochaines étapes

Étapes	Dates (2023)
Demande d'opinion au conseil de quartier Consultation publique	14 mars
Avis de motion et adoption du projet de règlement	22 mars
Adoption du règlement	26 avril
Entrée en vigueur du règlement	Fin avril

Merci!